



CHARTE GRAPHIQUE

UTILISATION DE LA MARQUE OPQIBI



(Date d'application : 1^{er} janvier 2007)

Le présent document fixe les conditions dans lesquelles une structure qualifiée OPQIBI peut utiliser la marque et le logotype de l'organisme.

Droit d'utilisation de la marque et du logotype OPQIBI

Tout titulaire d'un certificat de qualification OPQIBI en cours de validité a le droit d'utiliser la marque et le logotype de l'organisme à condition de respecter les présentes règles d'utilisation.

Il ne doit pas les utiliser de façon équivoque en ce qui concerne la portée des qualifications obtenues.

Le certificat de qualification étant délivré à une structure, la marque et le logotype OPQIBI ne peuvent être utilisés individuellement par le personnel de cette structure, et notamment pas sur des documents individuels le concernant.

Modalités d'utilisation de la marque et du logotype OPQIBI

Les conditions de reproduction du logotype OPQIBI (couleur, taille et positionnement), dans ses différentes utilisations, sont définies dans la présente charte.

Comment utiliser la marque et le logotype OPQIBI ?

La marque OPQIBI se signale par la présence du logotype OPQIBI accompagné du numéro de certificat de la structure qualifiée.

Où utiliser la marque et le logotype OPQIBI ?

La marque et le logotype OPQIBI peuvent être utilisés :

- sur les documents professionnels de la structure à qui a été délivrée un certificat de qualification (papier à en-tête, cartes de visite, ...) ;
- sur des annonces publicitaires faites par et pour cette structure.

De plus, la structure qualifiée peut faire figurer le logotype OPQIBI accompagné de son numéro de certificat sur son site Internet. Elle a également la possibilité de créer un lien avec le site de l'organisme.

Retrait d'utilisation de la marque et du logotype OPQIBI

Une structure doit cesser l'utilisation de la marque et du logotype OPQIBI en cas de non-reconduction, non-renouvellement ou retrait de son certificat de qualification.

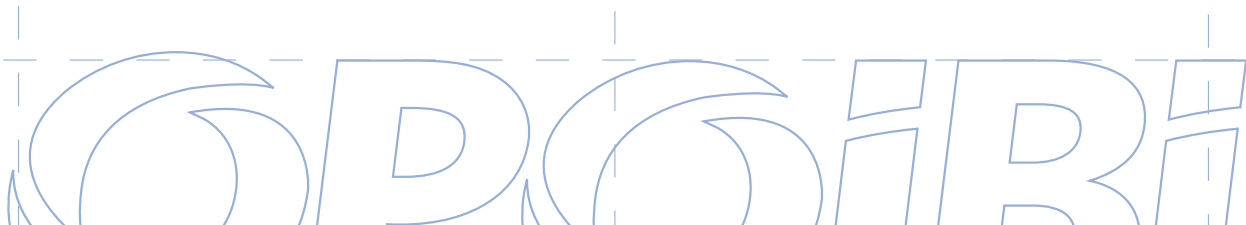
Lorsqu'une structure décide de ne pas reconduire ou ne pas renouveler sa qualification, elle dispose d'un délai de 3 mois à compter de la fin de validité de son certificat pour faire disparaître la marque OPQIBI de tous documents ou supports.

Le retrait du certificat de qualification par l'OPQIBI doit être suivi d'exécution immédiate et toutes dispositions doivent être prises dans un délai d'un mois pour faire disparaître la marque dont le droit d'utilisation est ainsi retiré de tous documents ou supports.

Manquements - sanctions

La marque et le logotype OPQIBI ont été déposés à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

L'OPQIBI poursuivra toute utilisation de sa marque et de son logotype, frauduleuse ou contraire aux règles qu'il a définies, passible de poursuites judiciaires et de dommages et intérêts sous astreinte.



Le logotype OPQIBI est toujours accompagné du numéro de certificat de la structure qualifiée.

Seules les couleurs indiquées ci-contre peuvent être utilisées.

Le logotype sera utilisé de préférence sur fond blanc. Dans certains cas, il pourra également apparaître en réserve blanche uniquement sur fond bleu en aplat : Pantone 293 C ou en séparation quadrichromique, soit : cyan 100%, magenta 57% et noir 2%.



Les références chromatiques

Logotype couleurs



Pantone



PANTONE : 293 C



Noir : 100%

Quadrichromie



Cyan : 100%
Magenta : 57%
Jaune : 0%
Noir : 2%



Noir : 100%

RVB



R : 11
V : 68
B : 153



R : 0
V : 0
B : 0

Logotype noir et blanc



Noir quadrichromique



Noir : 60%



Noir : 100%

RVB



R : 102
V : 102
B : 102



R : 0
V : 0
B : 0



Les applications interdites

Le logotype OPQIBI ne peut supporter aucune interprétation ou modification.



Le périmètre de sécurité du logotype OPQIBI

Afin de ne pas perturber la lecture du logotype, il conviendra de respecter un périmètre de sécurité correspondant à l'unité (x).

Aucun élément texte ou image, ne peut empiéter sur ce périmètre.





Téléchargement du logotype OPQIBI

Le logotype OPQIBI accompagné de son cartouche «Certificat N°» est téléchargeable sur Internet à l'adresse que communique l'OPQIBI à chacun de ses qualifiés, laquelle est accompagnée d'un code d'accès et d'un mot de passe.

Deux versions du logotype sont disponibles :

- > au format jpg en mode RVB ;
- > au format eps illustrator (nécessite de posséder le logiciel adobe illustrator).

Si le logotype OPQIBI est téléchargé **au format jpg**, il suffit ensuite de l'importer dans un document Word et de saisir son numéro de certificat en utilisant comme typographie l'Helvetica standard.

Si le logotype OPQIBI est téléchargé au **format eps illustrator**, il convient de l'ouvrir avec le logiciel adobe illustrator pour y saisir son numéro de certificat au format Helvetica standard et ensuite l'exporter au format choisit (jpg, tif, gif, ...) sur ces documents professionnels.



HELVETICA

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890!@#%^&*()



En-tête de lettre et carte de visite

Quelques exemples d'utilisation du logotype OPQIBI sur différentes présentations d'en-têtes de lettre et de cartes de visite.

Quel que soit son positionnement, le logotype OPQIBI doit rester discret et ne pas dominer le logo de la structure qualifiée.

Le numéro de certificat doit être très lisible.



Alex Mounier
Directeur Général



123 Everywhere Ave, Suite 000
City, ST 75000
P: (555) 555-5555
F: (555) 555-5555
www.planisphere.com



123 Everywhere Avenue
Suite 102
City, St 75000
Tel: (555) 565-5775
Fax: (555) 555-5885
n&b@corporate.com



THOMAS LACOMBE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



123 EVERYWHERE AVENUE
SUITE 102
CITY, ST 75000
TEL : (555) 565-5775
FAX : (555) 555-5885
CUBE@CUBE.COM



Vincent BERNARD
Directeur Général

123 Everywhere Avenue
Suite 102
City, St 75000
Tel: (555) 565-5775
Fax: (555) 555-5885
n&b@corporate.com



Carte de visite à
la taille réelle

123 EVERYWHERE AVENUE
SUITE 102
CITY, ST 75000
TEL : (555) 565-5775
FAX : (555) 555-5885
CUBE@CUBE.COM

